

Extrait du conseil municipal du mardi 24 juin 2014

Motion pour la défense du transport ferroviaire : une motion a été envoyée au préfet contre la réduction de la fréquence de train TGV et TER dans le Nord Pas de Calais : *Unanimité moins une voix*

Motion contre la baisse des dotations de l'état : le conseil municipal a voté à l'unanimité une motion au pouvoir public contre la baisse des dotations de l'état, pour l'arrêt immédiat des transferts de charge et pour l'organisation d'une réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation.

Classement de voirie : à la demande des habitants de la Saulaie, le conseil municipal propose à LMCU de prendre en charge l'espace public. *Voté à l'unanimité*

Centre aéré : Il est voté à l'unanimité le renouvellement de la convention entre l'ILEP et la commune d'Ennetières en Weppes pour l'organisation du centre aéré. Le centre aéré est désormais organisé pendant toutes les vacances scolaires en partenariat avec Englos.

Réactualisation des tarifs cantine et accueil :

A compter du 1er septembre 2014, les tarifs de cantine et d'accueil sont :

Cantine : 3.50 euros au lieu de 3.40 euros,

Accueil Matin : 2.45 euros, mercredi midi: 1.20 euros, soir jusque 18 heures : 2.60 euros au lieu de 2.45 euros ; soir jusque 18heures 30 : 3.20 euro ; journée jusque 18 heures : 4.20 euros au lieu de 4 euros ; accueil journée jusque 18 heures 30 : 4.70 euros au lieu de 4.50 euros ; accueil dégressif à partir du 2ème enfant pour le matin et le soir jusque 18 heures : 1.90 euros au lieu de 1.80 euros ; accueil dégressif à partir du 2ème enfant pour le soir jusque 18 heures 30 : 2 euros au lieu de 1.90 euros.

Approuvé à l'unanimité.

Tarif location foyer rural :

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, *approuve à l'unanimité* les tarifs de location ci-après : Ennetiérois : 300 euros, extérieurs : 500 euros (Caution : 460 euros). Les tarifs pour le remplacement du matériel cassé ou disparu, à savoir : Couverts : 2 euros, verres : 3 euros, assiettes : 5 euros, tasses à café : 3 euros, faitouts : 50 euros. Le Conseil Municipal précise qu'il n'y a jamais de location en soirée pour les particuliers.

Référent CLIC : à la demande du C.L.I.C des WEPPEs (Centre Local d'Information et de Coordination) le conseil municipal propose Mme Martine DENYS comme référent CLIC. *Voté à l'unanimité*